

COMMUNE DE HOUYET

PUBLICATION

La Bourgmestre,

Conformément à l'article L3115-2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

PORTE A LA CONNAISSANCE DE LA POPULATION que le Conseil communal, en sa séance du 08 juin 2022, a approuvé :

- Le compte 2021 de la Fabrique d'Eglise de Mesnil-Saint-Blaise ;
- Le compte 2021 de la Fabrique d'Eglise de Houyet ;
- Le compte 2021 de la Fabrique d'Eglise de Hour ;
- Le compte 2021 de la Fabrique d'Eglise de Custinne.

PORTE A LA CONNAISSANCE DE LA POPULATION que le Conseil communal, en sa séance du 08 juin 2022, a réformé et approuvé :

- Le compte 2021 de la Fabrique d'Eglise de Finnevaux.

Fait à Houyet, le 15 juin 2022.



La Bourgmestre,

Hélène LEBRUN